ENREGISTREMENT DES OPERATIONS D'ENTRETIEN ET DU CONTROLE CORROSION STRUCTURE CARROSSERIE

HONDA

Km: 19326

Date: 03 02 15

Garage des Eplatures
Timbre concessionnaire
HONDA
Haag S.A. Vente automobiles
Boulevard des Eplatures 25-27 - 2304 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 925 08 08 - Fax 032 925 08 09 - TVA CHE-107.047.150

ENTRETIEN

Code	Maintenance effectuée	
	OUI	NON
A	☒	☐
B	☒	☐
2	☐	☒
3	☐	☒
4	☐	☒
5	☐	☒
7	☐	☒
8	☐	☒
9	☐	☒

CONTRÔLE CORROSION STRUCTURE CARROSSERIE
(avec code B, mais au minimum 1x tous les 12 mois)

	OUI	NON
Réparation(s) nécessaire(s)	☐	☒
Réparation(s) effectuée(s)	☐	☒
N° facture/garantie		

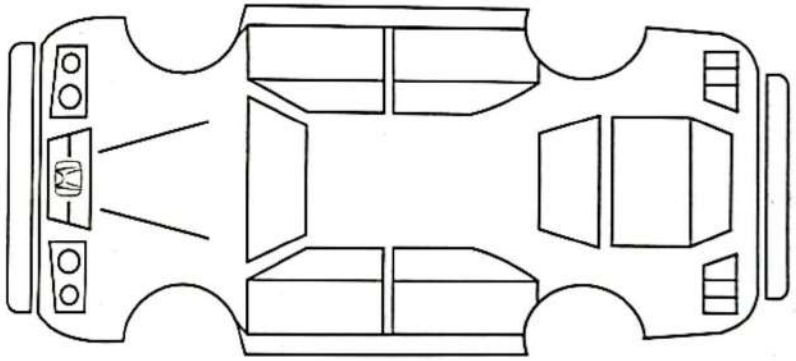

IMPORTANT:
Si un défaut a été constaté lors de ce contrôle, la remise en état du véhicule est à effectuer sans délai pour la conservation de la garantie corrosion.
Dans ce cas, le suivant est à faire obligatoirement:

I. Indiquer l'endroit concerné sur le croquis
II. Compléter le protocole corrosion
III. Indiquer le travail (n° facture/garantie)

HONDA

Km: 132103

Date: 14/12/15

Timbre concessionnaire

Garage des Epinettes
HONDA

ENTRETIEN

Code	Maintenance effectuée	
	OUI	NON
A	☒	☐
B	☒	☐
2	☒	☐
3	☐	☒
4	☐	☒
5	☐	☒
7	☐	☒
8	☐	☒
9	☐	☒

CONTRÔLE CORROSION STRUCTURE CARROSSERIE
(avec code B, mais au minimum 1x tous les 12 mois)

	OUI	NON
Réparation(s) nécessaire(s)	☐	☒
Réparation(s) effectuée(s)	☐	☒
N° facture/garantie		

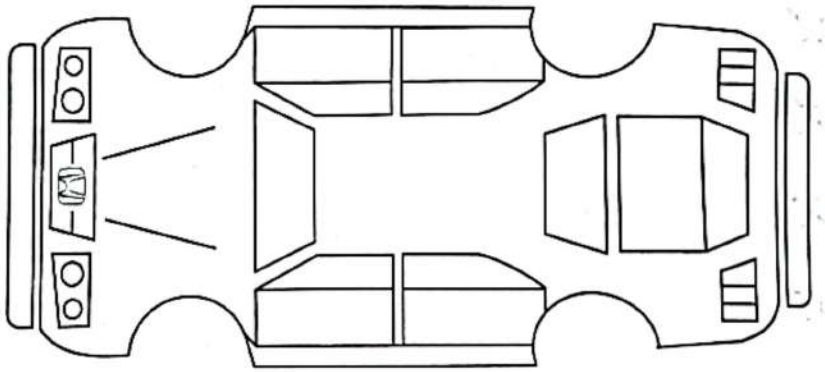

IMPORTANT:
Si un défaut a été constaté lors de ce contrôle, la remise en état du véhicule est à effectuer sans délai pour la conservation de la garantie corrosion.
Dans ce cas, le suivant est à faire obligatoirement:

I. Indiquer l'endroit concerné sur le croquis
II. Compléter le protocole corrosion
III. Indiquer le travail (n° facture/garantie)

ENREGISTREMENT DES OPERATIONS D'ENTRETIEN ET DU CONTROLE CORROSION STRUCTURE CARROSSERIE

HONDA

Km: 142636

Date: 06/01/17

Timbre concessionnaire
Garage des Eplatures
HONDA

ENTRETIEN

Code	Maintenance effectuée	
	OUI	NON
A	☑	☐
B	☑	☐
2	☐	☑
3	☐	☑
4	☐	☑
5	☐	☑
7	☑	☐
8	☐	☑
9	☐	☑

CONTRÔLE CORROSION STRUCTURE CARROSSERIE
(avec code B, mais au minimum 1x tous les 12 mois)

	OUI	NON
Réparation(s) nécessaire(s)	☐	☑
Réparation(s) effectuée(s)	☐	☑
N° facture/garantie		

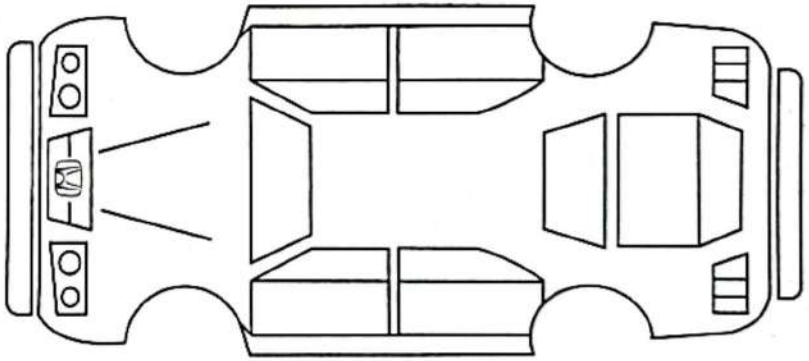

IMPORTANT:
Si un défaut a été constaté lors de ce contrôle, la remise en état du véhicule est à effectuer sans délai pour la conservation de la garantie corrosion.
Dans ce cas, le suivant est à faire obligatoirement:

I. Indiquer l'endroit concerné sur le croquis
II. Compléter le protocole corrosion
III. Indiquer le travail (n° facture/garantie)

ENREGISTREMENT DES OPERATIONS D'ENTRETIEN ET DU CONTROLE CORROSION STRUCTURE CARROSSERIE

HONDA

Km: 51464

Date: 17/11/17

Timbre concessionnaire

Garage des Eplatures
HONDA

ENTRETIEN

Code	Maintenance effectuée	
	OUI	NON
A	☒	☐
B	☒	☐
2	☒	☐
3	☐	☒
4	☐	☒
5	☐	☒
7	☐	☒
8	☒	☐
9	☐	☒

CONTRÔLE CORROSION STRUCTURE CARROSSERIE
(avec code B, mais au minimum 1x tous les 12 mois)

	OUI	NON
Réparation(s) nécessaire(s)	☐	☒
Réparation(s) effectuée(s)	☐	☒
N° facture/garantie		

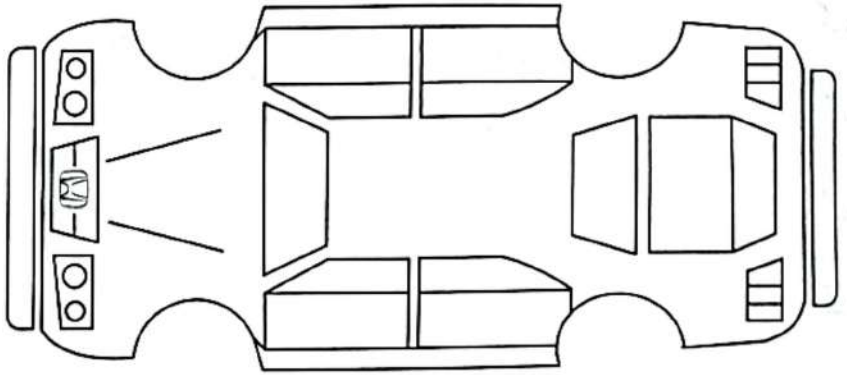

IMPORTANT:
Si un défaut a été constaté lors de ce contrôle, la remise en état du véhicule est à effectuer sans délai pour la conservation de la garantie corrosion.
Dans ce cas, le suivant est à faire obligatoirement:

I. Indiquer l'endroit concerné sur le croquis
II. Compléter le protocole corrosion
III. Indiquer le travail (n° facture/garantie)

ENREGISTREMENT DES OPERATIONS D'ENTRETIEN ET DU CONTROLE CORROSION STRUCTURE CARROSSERIE

HONDA

Km: 58294

Date: 06 11 18

Timbre concessionnaire

Garage des Epistures HONDA

ENTRETIEN

Code	Maintenance effectuée	
	OUI	NON
A	☐	☑
B	☑	☐
2	☐	☑
3	☐	☑
4	☐	☑
5	☐	☑
7	☐	☑
8	☐	☑
9	☐	☑

CONTRÔLE CORROSION STRUCTURE CARROSSERIE

(avec code B, mais au minimum 1x tous les 12 mois)

	OUI	NON
Réparation(s) nécessaire(s)	☐	☑
Réparation(s) effectuée(s)	☐	☑
N° facture/garantie		

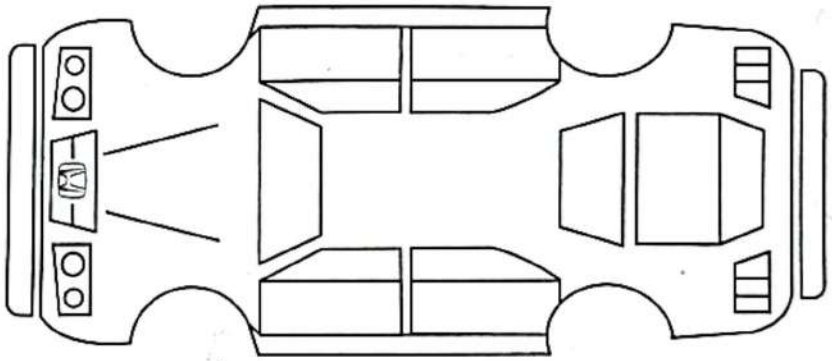

IMPORTANT:

Si un défaut a été constaté lors de ce contrôle, la remise en état du véhicule est à effectuer sans délai pour la conservation de la garantie corrosion.

Dans ce cas, le suivant est à faire obligatoirement:

I. Indiquer l'endroit concerné sur le croquis
II. Compléter le protocole corrosion
III. Indiquer le travail (n° facture/garantie)

ENREGISTREMENT DES OPERATIONS D'ENTRETIEN ET DU CONTROLE CORROSION STRUCTURE CARROSSERIE

HONDA

Km: 66921

Date: 18.12.19

Timbre concessionnaire

Garage des Eplatures
HONDA
Haag S.A. Vente automobiles
Boulevard des Eplatures 25-27 - 2304 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 925 08 08 - Fax 032 925 08 09 - TVA CHE-107.047.150

ENTRETIEN

Code	Maintenance effectuée	
	OUI	NON
A	☑	☐
B	☑	☐
2	☐	☑
3	☐	☑
4	☐	☑
5	☐	☑
7	☑	☐
8	☐	☑
9	☐	☑

CONTRÔLE CORROSION STRUCTURE CARROSSERIE
(avec code B, mais au minimum 1x tous les 12 mois)

	OUI	NON
Réparation(s) nécessaire(s)	☐	☑
Réparation(s) effectuée(s)	☐	☑
N° facture/garantie		

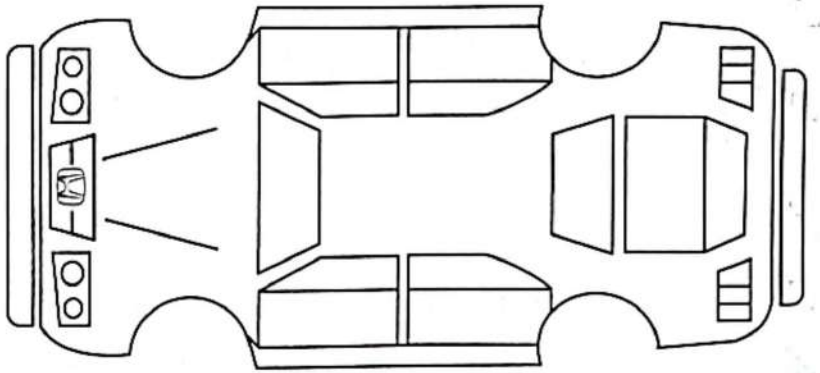

IMPORTANT:
Si un défaut a été constaté lors de ce contrôle, la remise en état du véhicule est à effectuer sans délai pour la conservation de la garantie corrosion.
Dans ce cas, le suivant est à faire obligatoirement:

I. Indiquer l'endroit concerné sur le croquis
II. Compléter le protocole corrosion
III. Indiquer le travail (n° facture/garantie)

ENREGISTREMENT DES OPERATIONS D'ENTRETIEN ET DU CONTROLE CORROSION STRUCTURE CARROSSERIE

HONDA

Km: 75275

Date: 27 11 20

Timbre concessionnaire

Garage des Eplatures
HONDA

ENTRETIEN

Code	Maintenance effectuée	
	OUI	NON
A	☒	☐
B	☒	☐
2	☒	☐
3	☐	☐
4	☐	☐
5	☐	☐
7	☐	☐
8	☒	☐
9	☐	☐

CONTRÔLE CORROSION STRUCTURE CARROSSERIE
(avec code B, mais au minimum 1x tous les 12 mois)

	OUI	NON
Réparation(s) nécessaire(s)	☐	☐
Réparation(s) effectuée(s)	☐	☐
N° facture/garantie		

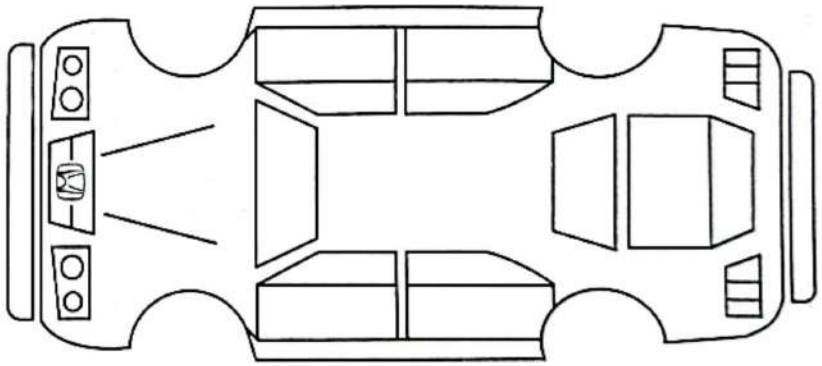

IMPORTANT:
Si un défaut a été constaté lors de ce contrôle, la remise en état du véhicule est à effectuer sans délai pour la conservation de la garantie corrosion.
Dans ce cas, le suivant est à faire obligatoirement:

I. Indiquer l'endroit concerné sur le croquis
II. Compléter le protocole corrosion
III. Indiquer le travail (n° facture/garantie)

ENREGISTREMENT DES OPERATIONS D'ENTRETIEN ET DU CONTROLE CORROSION STRUCTURE CARROSSERIE

HONDA

Km: 186194

Date: 22 11 21

J.C Timbre concessionnaire

Garage des Eplatures HONDA
Haag S.A. Vente automobiles
Boulevard des Eplatures 25-27 - 2304 La Chaux-de-Fonds
Tel. 032 925 08 08 - Fax 032 925 08 39 - Tél. CHE-107.647.256

ENTRETIEN

Code	Maintenance effectuée OUI	NON
A	☐	☒
B	☒	☐
2	☐	☒
3	☐	☒
4	☐	☒
5	☐	☒
7	☐	☒
8	☐	☒
9	☐	☒

CONTRÔLE CORROSION STRUCTURE CARROSSERIE
(avec code B, mais au minimum 1x tous les 12 mois)

	OUI	NON
Réparation(s) nécessaire(s)	☒	☐
Réparation(s) effectuée(s)	☐	☒
N° facture/garantie		

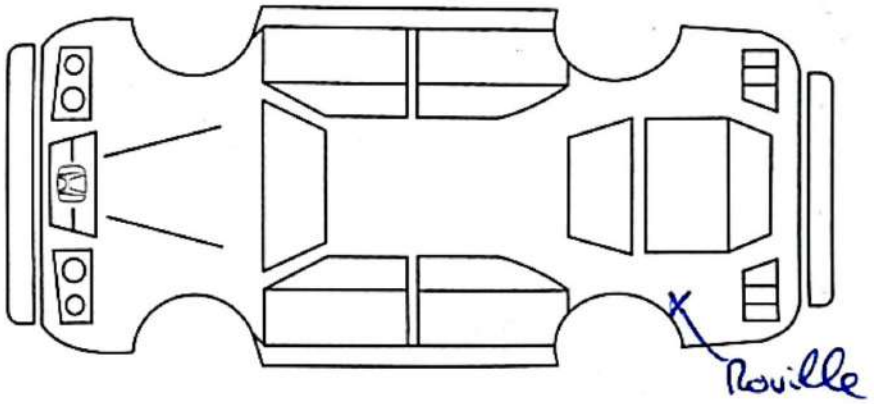

IMPORTANT:
Si un défaut a été constaté lors de ce contrôle, la remise en état du véhicule est à effectuer sans délai pour la conservation de la garantie corrosion.
Dans ce cas, le suivant est à faire obligatoirement:
I. Indiquer l'endroit concerné sur le croquis
II. Compléter le protocole corrosion
III. Indiquer le travail (n° facture/garantie)

ENREGISTREMENT DES OPERATIONS D'ENTRETIEN ET DU CONTROLE CORROSION STRUCTURE CARROSSERIE

HONDA

Km: 93275

Date: 05 12 22

Timbre concessionnaire

Garage des Falaises
HONDA

ENTRETIEN

Code	Maintenance effectuée	
	OUI	NON
A	☒	☐
B	☒	☐
2	☒	☐
3	☐	☒
4	☐	☒
5	☐	☒
7	☒	☐
8	☒	☐
9	☐	☒

CONTRÔLE CORROSION STRUCTURE CARROSSERIE
(avec code B, mais au minimum 1x tous les 12 mois)

	OUI	NON
Réparation(s) nécessaire(s)	☒	☐
Réparation(s) effectuée(s)	☐	☒
N° facture/garantie		

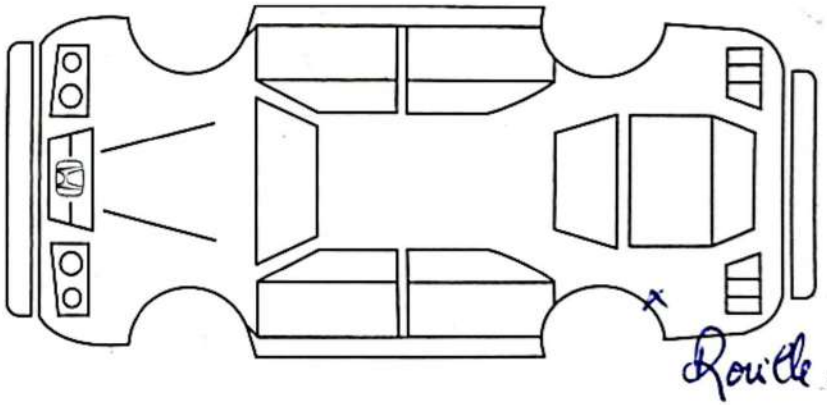

IMPORTANT:
Si un défaut a été constaté lors de ce contrôle, la remise en état du véhicule est à effectuer sans délai pour la conservation de la garantie corrosion.
Dans ce cas, le suivant est à faire obligatoirement:

I. Indiquer l'endroit concerné sur le croquis
II. Compléter le protocole corrosion
III. Indiquer le travail (n° facture/garantie)

ENREGISTREMENT DES OPERATIONS D'ENTRETIEN ET DU CONTROLE CORROSION STRUCTURE CARROSSERIE

HONDA

Km: 1 0 0 6 1 6

Date: 0 4 1 2 2 3

Timbre concessionnaire

Garage des Eplatures
HONDA
Haag S.A. Vente automobiles
Boulevard des Eplatures 25 - CP - 2304 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 925 08 08 - Fax 032 925 08 09 - TVA CHE-107.047.150

ENTRETIEN

Code	Maintenance effectuée	
	OUI	NON
A	☒	☐
B	☒	☐
2	☐	☒
3	☒	☐
4	☐	☒
5	☐	☒
7	☐	☒
8	☐	☒
9	☐	☒

CONTRÔLE CORROSION STRUCTURE CARROSSERIE
(avec code B, mais au minimum 1x tous les 12 mois)

	OUI	NON
Réparation(s) nécessaire(s)	☒	☐
Réparation(s) effectuée(s)	☐	☒
N° facture/garantie		

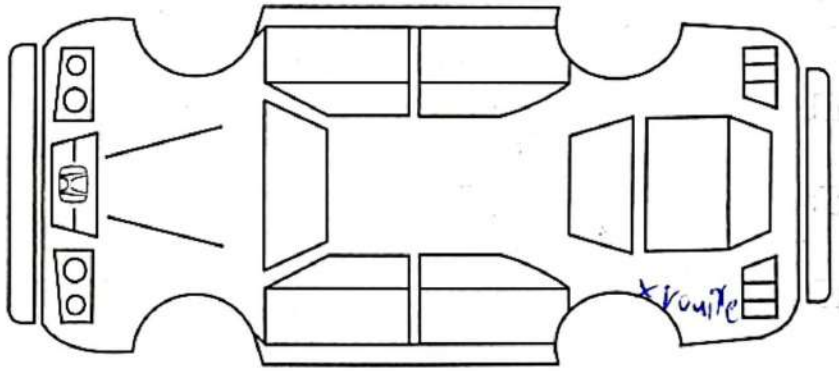

IMPORTANT:
Si un défaut a été constaté lors de ce contrôle, la remise en état du véhicule est à effectuer sans délai pour la conservation de la garantie corrosion.
Dans ce cas, le suivant est à faire obligatoirement:

I. Indiquer l'endroit concerné sur le croquis
II. Compléter le protocole corrosion
III. Indiquer le travail (n° facture/garantie)

ENREGISTREMENT DES OPERATIONS D'ENTRETIEN ET DU CONTROLE CORROSION STRUCTURE CARROSSERIE

HONDA

Km: 1 0 7 6 9 1

Date: 1 6 1 2 2 5

Timbre concessionnaire

Garage des Eplatures
HONDA
Eplatures Automobiles SA

ENTRETIEN

Code	Maintenance effectuée	
	OUI	NON
A	☒	☐
B	☒	☐
2	☒	☐
3	☒	☐
4	☒	☒
5	☒	☒
7	☐	☒
8	☐	☒
9	☐	☒

CONTRÔLE CORROSION STRUCTURE CARROSSERIE
(avec code B, mais au minimum 1x tous les 12 mois)

	OUI	NON
Réparation(s) nécessaire(s)	☐	☒
Réparation(s) effectuée(s)	☐	☒
N° facture/garantie		

Disques et plaquettes AV et AR

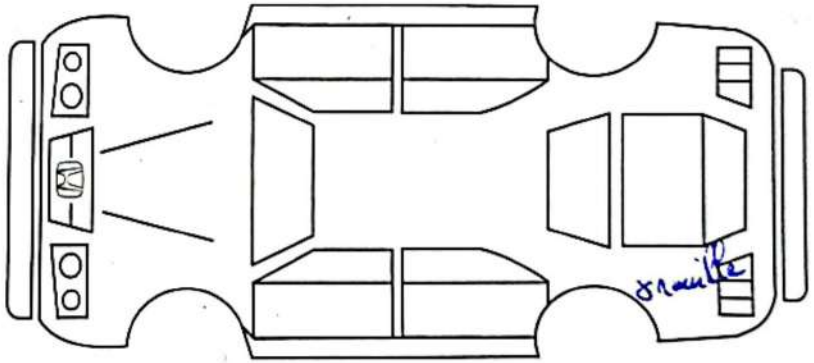

IMPORTANT:
Si un défaut a été constaté lors de ce contrôle, la remise en état du véhicule est à effectuer sans délai pour la conservation de la garantie corrosion.
Dans ce cas, le suivant est à faire obligatoirement:

I. Indiquer l'endroit concerné sur le croquis
II. Compléter le protocole corrosion
III. Indiquer le travail (n° facture/garantie)

ENREGISTREMENT DES OPERATIONS D'ENTRETIEN ET DU CONTROLE CORROSION STRUCTURE CARROSSERIE

HONDA

Km: 11833

Date: 02 12 25

Timbre concessionnaire

Garage des Eplatures
HONDA
Eplatures Automobiles SA
Boulevard des Eplatures 25-27 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 032 926 00 00 - Fax 032 926 00 09 - TVA CHE-107.047.150

ENTRETIEN

Code	Maintenance effectuée	
	OUI	NON
A	☑	☐
B	☑	☐
2	☐	☑
3	☑	☐
4	☑	☐
5	☐	☑
7	☑	☐
8	☐	☑
9	☐	☑

CONTRÔLE CORROSION STRUCTURE CARROSSERIE
(avec code B, mais au minimum 1x tous les 12 mois)

	OUI	NON
Réparation(s) nécessaire(s)	☐	☑
Réparation(s) effectuée(s)	☐	☑
N° facture/garantie		

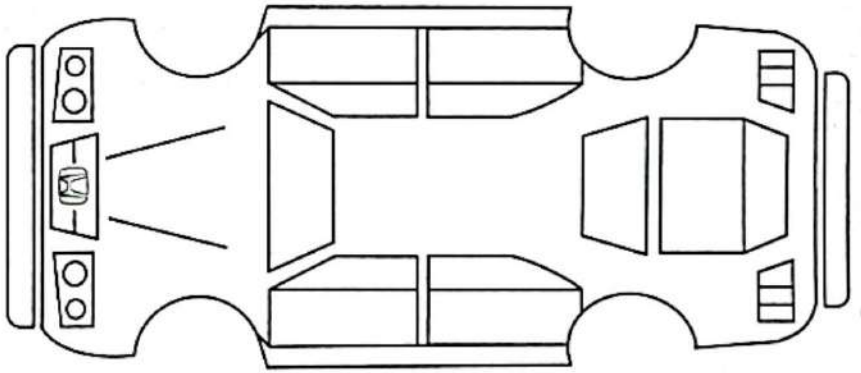

IMPORTANT:
Si un défaut a été constaté lors de ce contrôle, la remise en état du véhicule est à effectuer sans délai pour la conservation de la garantie corrosion.
Dans ce cas, le suivant est à faire obligatoirement:

I. Indiquer l'endroit concerné sur le croquis
II. Compléter le protocole corrosion
III. Indiquer le travail (n° facture/garantie)